

CANADA

PROGRAMME
DE REMISE AUX
CONSOmmATEURS
POUR LES SYSTÈMES
À ZONE UNIQUE
ET MULTIZONES
AUTOMNE 2020



LE CONSOMMATEUR
PEUT RECEVOIR
JUSQU'À

1 000 \$
REMISE

AVEC L'ACHAT D'UN
ÉQUIPEMENT À ZONE
UNIQUE OU MULTIZONE
DAIKIN ADMISSIBLE

SYSTÈMES À ZONE UNIQUE ET MULTIZONES	REMISE
SKYAIR*	1 000 \$
SÉRIES MXS/MXL DAIKIN	450 \$
SÉRIE LV, SÉRIE FDMQ, SÉRIE AURORA/VISTA ET EMURA 1:1**	375 \$
SÉRIE 19	150 \$



Les concessionnaires présenteront leurs demandes de remise instantanée aux consommateurs auprès de l'EGIA, accompagnées de toute la documentation nécessaire, à l'adresse www.egia.org/daikin. Consultez l'aperçu du programme (disponible sur Showpad) pour connaître tous les détails et instructions sur la façon de soumettre des demandes. Les demandes et la documentation justificative doivent être reçues avant le 30 novembre 2020.

* Seuls les modèles *SkyAir* sélectionnés sont admissibles à la remise.
(Voir l'aperçu du programme pour connaître les modèles admissibles)

** Seuls les modèles *EMURA 1:1* éligibles comprennent FTXR09TVJUW/S, FTXR12TVJUW/S, et FTXR18TVJUW/S
(Voir l'aperçu du programme pour les modèles extérieurs correspondants)